



Réponse commune de Monsieur le ministre des Finances, Gilles Roth, de Madame la ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, Yuriko Backes, de Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, et de Madame la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, Elisabeth Margue, à la question parlementaire n°2392 du 30 mai 2025 de l'honorable députée Nathalie Morgenthaler au sujet des plateformes à contenu pornographique

1. « Combien de sociétés exerçant dans le secteur de la pornographie sont domiciliées au Luxembourg ? »

Il n'est pas possible d'identifier statistiquement les sociétés en question, puisque selon la manière dont les groupes d'entreprises sont organisés, les différentes unités peuvent être classées dans des rubriques d'activités (code NACE) très variées. Il n'en reste pas moins que les plateformes du groupe mentionné par l'honorable Députée sont sous la compétence d'un autre pays européen.

2. « Quel est le montant des recettes fiscales pour l'Etat généré par ces entreprises ? »

Considérant l'impossibilité d'identifier statistiquement les sociétés en question, il n'est pas possible de fournir des informations sur d'éventuelles recettes fiscales. Il convient également de préciser qu'en vertu du paragraphe 22 de l'Abgabenordnung, les autorités ne peuvent pas fournir de renseignements sur des cas particuliers.

3. « L'hébergement des sociétés exerçant dans ce secteur n'est-il pas en contradiction avec le plan d'action national pour une égalité entre les femmes et les hommes et la politique du Gouvernement contre la violence fondée sur le genre ? »

Le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA) est en charge de coordonner la mise en œuvre de trois plans d'action nationaux. Le premier se concentre sur l'égalité entre femmes et hommes, le deuxième sur la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ et le troisième sur les violences fondées sur le genre. Dans un souci de complémentarité, les trois plans d'action nationaux comportent des passerelles de coopération concernant leurs mises en œuvre respectives.

En raison du fait que les contenus pornographiques peuvent être assortis d'éléments de violence et de domination entre les genres, qui ne correspondent en rien aux valeurs auxquelles le gouvernement s'oriente dans ses politiques d'égalité et de diversité, il est évident que la question de l'accès facile des mineur·e·s aux contenus précités doit être abordée. Le MEGA souligne dans ce contexte que ses plans d'action nationaux sont des documents stratégiques conçus sous forme de documents ouverts permettant une évaluation périodique et une adaptation, si de nouvelles priorités s'avèrent nécessaires. A titre illustratif, le plan d'action national sur les violences fondées sur le genre s'applique entre autres aux formes de violences facilitées par les nouvelles technologies et prévoit des mesures stratégiques qui visent la formation, la sensibilisation et le renforcement du cadre légal pour protéger les victimes et pour responsabiliser les auteur·e·s. Dès lors, il est parfaitement envisageable que le MEGA, en coopération avec d'autres acteurs du terrain, mettra un accent sur les risques de la pornographie sur les mineur·e·s et sur



les mesures de prévention et de protection en la matière, y compris des stratégies évitant un accès facilité à ces contenus.

Il est finalement à signaler que le *Digital Services Act* (DSA) réglementant les activités des plateformes numériques prévoit toute une série de mesures concrètes rigoureusement appliquées au Luxembourg, et a pour objectif de créer un environnement en ligne plus sûr et qui vise spécifiquement à protéger les consommateurs sur internet. De même, la directive « Services de médias audiovisuels », mise en œuvre par la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques, contient des règles spécifiques visant à protéger les mineurs contre du contenu qui pourrait nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral.

Luxembourg, le 30 juin 2025
Le Ministre des Finances
(s.) Gilles Roth